

Séance du 4 juillet à 19 heures

Le quatre juillet deux mille dix-neuf, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la commune de Francoulès, sous la Présidence de Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, Président.

Etaient présents les membres titulaires suivants : (38)

M. LABRO Didier (Arcambal), Mme FOURNIER Martine (Bellefont – La Rauze), M. PARNAUDEAU Willy (Boissières), M. RAFFY Gilles (Bouziès), M. SEGOND Dominique (Cabrerets), M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (Cahors), M. MUNTE Serge (Cahors), Mme LASFARGUES Geneviève (Cahors), M. SIMON Michel (Cahors), Mme FAUBERT Françoise (Cahors), Mme BOYER Noëlle (Cahors), Mme BONNET Catherine (Cahors), M. MAFFRE Jean-Luc (Cahors), Mme RIVIERE Brigitte (Cahors), Mme MARTY Lucienne (Cahors), M. TULET André (Cahors), M. TILLIE Christophe (Cahors), M. TILLOU José (Caillac), M. DUJOL Jean-Paul (Calamane), M. TAILLARDAS Claude (Catus), M. PEYRUS Guy (Cieurac), Mme LANES Bénédicte (Douelle), Mme VALETTE Roselyne (Fontanes), M. GUILLEMOT Jean-Luc (Francoulès), M. MOLINIE Romuald (Gigouzac), M. JARRY Daniel (Labastide-Marnhac), Mme ARNAUDET Véronique (Lamagdelaine), M. MOUGEOT Jean-Paul (Le Montat), Mme SIMON-PICQUET Agnès (Les Junies), M. REIX Jean-Albert (Lherm), Mme DESSERTAINE Brigitte (Nuzéjous), M. MARRE Denis (Pradines), Mme ROUAT Géraldine (Pradines), Mme HILT Martine (Pradines), M. GILES Jérôme (St Géry – Vers), M. FERNANDEZ Pierre (St Médard), M. GILBERT Joël (St Pierre Lafeuille), M. PECHBERTY Jean-Jacques (Tour de Faure).

Etaient présents les membres suppléants en lieu et place des titulaires : (3)

M. FOURNIER Christian (Crayssac), M. REDOULES Matthieu (Espère), M. LEFEBVRE Jean-Yves (Mongesty).

Etaient excusés ou absents les membres titulaires suivants : (30)

Mme LAGARDE Geneviève (Cahors - procuration donnée à M. PEYRUS), M. BOUILLAGUET Vincent (Cahors – procuration donnée à M. MUNTE), M. SINDOU Géraud (Cahors), Mme LENEVEU Hélène (Cahors – procuration donnée à Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE), M. SAN JUAN Alain (Cahors – procuration donnée à M. SIMON), M. TESTA Francesco (Cahors – procuration donnée à Mme MARTY), Mme HAUDRY Sabine (Cahors - procuration donnée à Mme FAUBERT), M. COLIN Henri (Cahors – procuration donnée à M. DUJOL), Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise (Cahors), M. Bernard DELPECH (Cahors – procuration donnée à Mme BOYER), Mme LOOCK Martine (Cahors – procuration donnée à Mme BONNET), M. COUPY Daniel (Cahors), Mme BOUIX Catherine (Cahors), M. DEBUISSON Guy (Cahors), Mme CHANUT STOEFLER Sylvie (Cahors), Mme BESSOU Evelyne (Cahors - procuration donnée à Mme LASFARGUES), M. CASTANG Stéphane (Cahors), M. JOUCLAS Guy (Crayssac), M. PETIT Jean (Espère), M. CANCEIL Philippe (Labastide du Vert), Mme CALAS Béatrice (Maxou), M. PRADDAUDE Jean-Paul (Mechmont), M. DIZENGREMEL Ludovic (Mercuès – procuration donnée à Mme LANES), M. GALTHIE Jean-Noël (Montgesty), M. CHATAIN Thierry (Pontcirq), M. STEVENARD Daniel (Pradines – procuration donnée à Mme HILT), M. LIAUZUN Christian (Pradines), M. MIQUEL Gérard (St Cirq Lapopie), M. FIGEAC Philippe (St Denis Catus), M. LAVAUR Pascal (Trespoux-Rassiels).

Procurations : 12

AR PREFECTURE

046-200023737-20190704-08_04_07_2019-DE
Regu le 10/07/2019

Secrétaire de séance : Romuald MOLINIE

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Direction Informatique et Systèmes d'Information (I.S.I.)

Objet : Autorisation de lancement de la procédure et signature des marchés – Dans le cadre du groupement de commandes pour l'acquisition et la maintenance de photocopieurs numériques entre la Ville de Cahors, le Grand Cahors, le C.C.A.S. de Cahors, le C.I.A.S. du Grand Cahors, l'EPIC Tourisme du Grand Cahors et l'EPIC Régie d'Equipements Culturels

A été adopté à l'unanimité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS**

Séance du 4 juillet 2019

Rapporteur : Claude TAILLARDAS

Direction Informatique et Systèmes d'Information (I.S.I.)

Objet : Autorisation de lancement de la procédure et signature des marchés - Groupement de commandes pour l'acquisition et la maintenance de photocopieurs numériques entre la Ville de Cahors, le Grand Cahors, le CCAS de Cahors, le CIAS du Grand Cahors, l'EPIC Tourisme du Grand Cahors et l'EPIC Régie des Equipements Culturels

Mesdames, Messieurs,

Une convention constituant le groupement de commandes entre la Ville de Cahors, le Grand Cahors, le CCAS de Cahors, le CIAS du Grand Cahors, l'EPIC Tourisme du Grand Cahors et l'EPIC Régie d'Equipements Culturels a été signée en date du 22 juin 2017.

L'accord-cadre d'une durée d'un an, pour l'acquisition et la maintenance de photocopieurs numériques est arrivé à échéance.

La consultation est passée dans le cadre d'un appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à 2161-5 du Code de la commande publique.

Le Grand Cahors est désigné comme coordonnateur du groupement.

Les crédits nécessaires seront inscrits aux budgets 2019 et suivants.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'approuver le lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert par le coordonnateur du groupement de commandes, en vue de l'acquisition et de la maintenance de photocopieurs numériques ;
- b- D'autoriser M. le Président ou son représentant à conclure et signer les marchés, ainsi que tous les actes constitutifs relatifs à l'exécution de ces marchés ;
- c- D'imputer les dépenses aux budgets 2019 et suivants.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.
Pour extrait certifié conforme.


Jean-Marc VAYSSOUZE FAURE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU GRAND CAHORS